



APPEL A CANDIDATURES

L'Office Social de Mondercange se propose d'engager pour une date à convenir :

1 Assistant social à temps plein / CDI :

50% pour l'aide sociale et 50% pour le poste d'Agent régional d'inclusion sociale (m/f/d)

dans le cadre de la loi du 28 juillet 2018 relative au revenu d'inclusion sociale (REVIS) et dans le cadre de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale

L'intéressé(e) sera engagé(e) sous le statut du salarié à tâche intellectuelle, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psychosocial avec un contrat à durée indéterminée et une période d'essai de 6 mois.

Le détail des profils recherchés ainsi que les conditions d'admission sont disponibles sur le site de la Commune de Mondercange « Aide-Mémoire »

Toute candidature sera traitée dans la stricte confidentialité et conformément aux dispositions du RGPD.

Mondercange, le 20 août 2024.

Marie-Thérèse SANNIPOLI, présidente de l'Office social de Mondercange